



Vente de parts sociales : et si votre mandataire commet une faute ?

Jurisprudence publié le 26/12/2021, vu 578 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

Parce qu'il estime avoir été trompé dans le cadre de l'achat de parts sociales, l'acquéreur décide d'engager la responsabilité de l'ex-associé qui les lui a vendues, mais également celle de sa femme et de ses enfants.

L'associé d'une société décide de céder ses parts sociales. A cette occasion, il reçoit un mandat de sa femme et de ses enfants pour vendre, dans le même temps, leurs propres parts sociales de la société.

Peu après la vente, l'acheteur des parts décide d'engager la responsabilité de l'ex-associé ainsi que celle de sa femme et de ses enfants...

Le motif ? Au moment de la vente, l'ex-associé lui a volontairement caché le projet de départ du directeur général de la société, ce qui constituait pourtant une information déterminante de son consentement... justifiant donc une indemnisation !

« Oui, mais pas de notre part », rétorquent la femme et les enfants de l'ex-associé, qui ne s'estiment pas responsables de son comportement fautif.

« Mais si », rétorque l'acquéreur qui rappelle qu'en tant que mandants, la femme et les enfants de l'ex-associé sont contractuellement responsables...

« Pas dans cette situation », tranche le juge : faute d'avoir personnellement participé à la tromperie commise, l'épouse et les enfants du mandataire ne peuvent être tenus pour responsables de son comportement.

Ils sont donc mis hors de cause.

Source : weblex.fr

Pour plus d'infos : [Céder des parts de SARL : étapes à suivre et formalités](#)

Voir aussi notre guide : [Céder des parts de SARL 2020-2021](#)

Articles sur le même sujet :

- [Céder des parts de SARL](#)
- [Céder un fonds de commerce](#)

- [Réaliser une assemblée annuelle de SARL](#)
- [Gérer un compte courant d'associé](#)
- [Rémunérer un gérant de SARL](#)
- [Dividendes : mode d'emploi](#)
- [Révoquer un gérant de SARL](#)
- [Démission d'un gérant de SARL : mode d'emploi](#)
- [Dissoudre une SARL](#)
- [Guide pratique de la SARL](#)

- [Vaut-il mieux vendre son fonds de commerce ou ses parts sociales ?](#)
- [Cession d'une entreprise à ses salariés : méthode à privilégier](#)
- [Cession de parts sociales : conclure un pacte de préférence](#)
- [Cession de parts sociales : la promesse de cession](#)
- [Céder des parts de SARL : étapes à suivre et formalités](#)
- [Qu'est-ce que l'obligation d'information préalable des salariés en cas de cession ?](#)
- [La cession de parts sociales sous conditions suspensives](#)
- [La cession de parts sous conditions résolutoires](#)
- [Comment est imposée la plus-value de cession de parts de SARL ?](#)
- [Comment sont imposées les plus-values professionnelles ?](#)
- [Peut-on céder les parts d'une société en procédure collective ?](#)
- [Cession de parts sociales : la garantie d'éviction](#)
- [Cession de parts sociales : la garantie des vices cachés](#)
- [Cession de parts sociales : la clause de non-concurrence](#)
- [Cession de parts sociales : quelles clauses de garantie inclure ?](#)